

AUTRES SERVICES DU PORT DE LA PALMYRE

CALE DE MISE A L'EAU

Annuel du 01/01 inclus au 31/12 inclus	159,00 €
Saison du 01/04 inclus au 31/08 inclus	92,90 €
à la journée	9,50 €

Vous devez présenter l'attestation d'assurance en cours de validité de votre embarcation et vous acquitter du montant d'utilisation.

AUTRES

* Location de salle à la demi-journée (≤ à 4H00)	71,00 €
Caution pour location de la salle	180,00 €
** Carte passeport escale	31,00 €
Caution pour badge magnétique	30,00 €
Livre de bord (avec TVA à 5,5 %)	36,00 €
Livre de bord côtier (avec TVA à 5,5 %)	24,00 €
PÉNALITÉ POUR DEPOT NON AUTORISÉ DE DÉCHETS (hors enlèvement et retraitement)	180,00 €

Location de la salle : se renseigner auprès de la Capitainerie de Bonne-Anse La Palmyre pour connaître les modalités de location

Carte passeport escale : réservée aux plaisanciers disposant d'un contrat annuel dans l'un des ports du Syndicat mixte - Le Syndicat Mixte fixe à 10 le nombre de cartes délivrées (10 premiers demandeurs) et permettant la gratuité de 5 nuits dans l'un des ports adhérents à "Passeport escale".

Sanitaires : un bloc sanitaires est à votre disposition sous la Capitainerie

Bulletin météo : La météo sur 5 jours est affichée quotidiennement à la Capitainerie. Lorsque du mauvais temps est annoncé, des précisions pourront être obtenues auprès du Sémaphore VHF canal 10

Centre d'essais des landes : Vous pouvez consulter les informations du centre d'essais des Landes à la Capitainerie

Accès internet : le WIFI est gratuit pour tous les plaisanciers